

DES RÈGLES
ET DE LA
MÉTHODE DE LA CRITIQUE

A PROPOS D'UNE
RÉCENTE DISCUSSION HISTORIQUE

PAR
J. GANTRELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.



BRUXELLES,
F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,
rue de Louvain, 408.

—
1887

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3^{me} série, t. XIII, n^o 3; 1887.

DES RÈGLES
ET DE LA
MÉTHODE DE LA CRITIQUE

A PROPOS D'UNE
RÉCENTE DISCUSSION HISTORIQUE.

Le *Bulletin de l'Académie* du mois d'octobre 1886 contient une note de M. Wauters, dans laquelle il argumente à la fois contre M. Vanderkindere et contre moi, en faisant, tout au début, une certaine confusion de personnes, c'est-à-dire en attribuant à l'un ce qui appartient à l'autre. Je vais lui répondre pour ce qui me regarde. Afin de ne pas rendre fastidieuse une discussion qui ne roule que sur des faits sans lien entre eux, je les grouperai en différentes catégories, de manière à caractériser la méthode de mon honorable confrère et à mettre en pleine lumière sa façon de procéder dans la polémique dont il lui a plu de prendre l'initiative.

Ma réponse comprendra les rubriques suivantes :

- I. *Quel est le premier devoir du critique?*
- II. *Nécessité de la critique historique.*
- III. *Il ne faut pas changer, sans en avertir, ses premières assertions pour répondre à une critique.*
- IV. *Épilogue.*

I.

Quel est le premier devoir du critique ?

Le premier devoir du critique consiste à ne pas attribuer à celui qu'il contredit des opinions qu'il n'a pas émises. Cette règle tout à fait élémentaire, M. Wauters ne l'a pas observée à mon égard. Sans doute, le critique peut, comme tout le monde, avoir un moment de distraction et j'excuse volontiers une légère erreur provenant de cette cause, mais je reste confondu lorsque je vois M. Wauters faire, dans un petit nombre de pages, un grand nombre d'imputations ou d'allégations erronées. Déjà, dans ma réponse précédente, j'ai deux fois protesté contre cette manière de discuter; aujourd'hui, je me trouve obligé de le faire beaucoup plus souvent.

Mon honorable confrère commence sa dissertation en disant (1) : « *Le ton agressif de M. Gantrelle m'oblige à réfuter (2) d'une manière péremptoire des arguments dont la plupart sont d'une solidité douteuse. Les données sur lesquelles roule la discussion sont des plus élémentaires (3).* »

De quelle discussion veut-il parler ?

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XII, n° 8, p. 289.

(2) On verra plus loin qu'il ne réfute aucun de mes arguments et que parfois il rend même ses erreurs plus évidentes.

(3) *Ib.*, p. 289.

Mais bien certainement, répondra le lecteur, de celle qu'il a eue avec M. Gantrelle.

Erreur complète. Il se met aussitôt, sans avertissement, à réfuter les opinions de M. Vanderkindere sur la question des Suèves, et il consacre près de cinq pages à ce travail. Il laisse ainsi croire que ce que M. Vanderkindere a dit sur les Suèves l'a été par M. Gantrelle, et il le fait si bien croire, que moi-même j'ai dû le relire pour m'assurer que je ne rêvais pas. Il est vrai qu'à la troisième page il reproche à M. Vanderkindere d'*avoir supposé que saint Ouen a pu écrire le mot Suève pour celui de Saxon*, mais, dans ce qui précède, il ne s'adresse qu'à moi. C'est à M. Vanderkindere de voir comment notre honorable confrère l'a *réfuté*; quant à moi, je demanderai seulement à M. Wauters comment il peut se faire qu'il attribue ainsi à l'un ce qui appartient à l'autre. Ne savait-il donc plus que, dans la question des Suèves, j'ai défendu, avant lui, la même opinion que lui, et qu'ensuite j'ai même complété la réponse insuffisante qu'il avait faite à M. Vanderkindere? Et aujourd'hui il laisse croire que l'opinion que j'ai longuement combattue a été exprimée par moi-même!!

Voici une erreur qui est plus étonnante encore : J'ai dit, à ce qu'il prétend, que les Suions ne sont pas des Suèves. Citons ses propres paroles : « *Mais là (dans le Sund), m'objecte-t-on, ils (les Usipètes) auront rencontré, non des Suèves, mais des Suions* » (1). Voilà ce qu'il écrit en renvoyant au *Bulletin de l'Académie*, p. 193.

(1) *Bulletin cité*, p. 295.

Comment ses lecteurs n'auraient-ils pas pleine confiance en son assertion, en voyant l'indication précise de la page du *Bulletin*? Rien de semblable ne se trouve cependant au *Bulletin de l'Académie*, et je n'ai jamais rien dit, absolument rien qui autorise M. Wauters à supposer que, d'après moi, les Suions ne sont pas des Suèves.

Je proteste donc, ici encore, et de toutes mes forces, contre cette nouvelle imputation erronée.

Elle paraîtra d'autant plus inexplicable que, à l'endroit cité, j'écris moi-même les mots suivants : « Les Usipes, après leur premier combat *contre les Suèves* » etc. (il s'agit du combat sur la côte du Sund où habitaient des Suèves portant le nom particulier de Suions); on voit donc que je désigne moi-même les Suions par le nom général de Suèves. Et M. Wauters a l'air de ne s'en être pas aperçu!!

L'allégation suivante n'excitera pas moins d'étonnement : « *Je ne vois en aucune façon, dit-il, que j'ai, comme M. Gantrelle l'a solennellement déclaré, altéré la vérité historique pour avoir soutenu qu'il y a eu des Suèves en Flandre près de la Lys et de l'Escaut (1).* » Je n'ai pas déclaré cela, ni solennellement, ni autrement. Tout au contraire, j'ai déclaré que *l'histoire fait mention des Suèves de Flandre vers la fin du neuvième siècle, c'est-à-dire en 880.*

« *On veut établir, dit-il encore, que la Toxandrie est*

(1) *Bulletin cité*, pp. 502, 505.

loin du Rhin (1). » Mille pardons, mon honorable confrère, je n'ai pas voulu établir cela, j'ai au contraire exprimé mon étonnement de ce que *M. Wauters place les Sugambres si loin du Rhin dans la Toxandrie entre la Meuse et l'Escaut*, après les avoir placés une première fois dans des terres contiguës à la rive du Rhin. On voit que *M. Wauters* fait réellement lui-même ce qu'il m'accuse de vouloir faire. Croit-il donc ainsi sortir d'embarras et se justifier de la contradiction que je lui ai reprochée avec raison ? Pour détruire mon reproche, il ne fallait rien moins que démontrer que les terres de la rive gauche de la Meuse sont des terres contiguës à la rive gauche du Rhin ! Je regrette d'être forcé de lui opposer un raisonnement aussi élémentaire.

Poursuivons : « *M. Gantrelle*, dit-il, demande pourquoi saint Ouen réserve le nom de païens, non pas comme il dit aux Suèves seuls, mais seulement à beaucoup de Suèves : *multosque erroneos Suevos convertit* (2). » Cette phrase, assez bizarrement construite, n'exprime pas même ce que je suppose que *M. Wauters* a voulu dire. J'y reviendrai ailleurs. Pour le moment je ne veux y cueillir que la proposition suivante pour l'ajouter à cette première rubrique : *M. Gantrelle demande pourquoi saint Ouen réserve le nom de païens seulement à beaucoup de Suèves.*

Je nie absolument que j'aie demandé cela ; c'est *M. Wauters* qui me le fait dire, et je proteste de nouveau contre cette manière de discuter.

(1) *Bulletin cité*, p. 208.

(2) *Ib.*, p. 299.

(5) *Ib.*, p. 297.

Remarquons en outre qu'il s'appuie du passage latin : *Multos erroneos Suevos convertit*, comme si ce passage, au lieu de signifier : il convertit *beaucoup* de Suèves, voulait dire : il réserve le nom de païens à *beaucoup* de Suèves !

« M. Gantrelle, dit mon honorable confrère, a une manière à lui de me mettre en cause. Il parle des contrées peu habitées auxquelles la carte de M. Wauters donne le nom de *Torandrie*. Ne semblerait-il pas que j'impose à un pays son nom douteux ? » J'ai cité cette carte afin de faire ressortir un fait historique. Je voulais m'appuyer de l'autorité du géographe, et voilà que le géographe se met en tête que je l'ai critiqué, et il prend la peine inutile de défendre sa carte ! Ce n'est pas la seule fois qu'il se crée des fantômes pour les combattre.

Je pourrais encore critiquer quatre autres passages où M. Wauters se trompe à mes dépens (1), mais ce qui précède me semble suffire pour faire conclure que, dans la polémique qu'il a soulevée, il me fait beaucoup trop souvent dire ce que je n'ai pas dit. Dans son premier mémoire il n'avait commis que deux erreurs de cette espèce; cette fois-ci il en commet dix, c'est-à-dire autant d'erreurs qu'il a écrit de pages.

On voit donc qu'après avoir promis une réfutation *péremptoire*, il se réfute péremptoirement lui-même, c'est-à-dire qu'il réfute les idées qu'il a substituées aux miennes. Ai-je tort de ne pas accepter cela en silence ?

(1) Ils se trouvent *Bulletin cité*, p. 295, 298, 501, 503.

II.

Nécessité de la critique historique.

M. Wauters aime à faire du neuf en histoire. Je ne puis que l'approuver pourvu qu'il cherche à baser ce neuf sur une sage critique historique. Le P. De Smedt en a exposé les principes dans un petit livre « qui joint la solidité du fond à l'élégance de la forme (1) », et auquel il ne manque, pour être excellent sous tous les rapports, que certains développements. Si notre honorable confrère avait voulu tenir compte de ces principes, ou bien s'il avait pu connaître et méditer les quelques lignes lues ici même le 11 novembre par notre excellent confrère M. Piot, il n'aurait pas émis des opinions nouvelles sans preuves à l'appui et même sans le moindre raisonnement qui puisse, tout au moins, en établir la probabilité. Sur quoi repose, par exemple, l'assertion que les Suèves transplantés sous Auguste sont devenus des Gugernes? Sur rien; et cette autre allégation d'après laquelle les Sugambres se seraient établis, sous le même empereur, dans la Toxandrie? Sur rien.

Il arrive que M. Wauters, lorsque les savants ne sont pas d'accord sur un fait, affirme un fait tout différent, sans examiner les opinions émises. C'est ce qu'on peut voir

(1) Voir le rapport du jury qui a jugé le *concours quinquennal des sciences historiques*; ce livre a pour titre : *Principes de la critique historique*, par le P. De Smedt, S. J.

dans la question des Usipètes, auxiliaires des Romains dans la Bretagne, dont Tacite dit qu'ils se révoltèrent, s'enfuirent sur trois bâtiments légers et tombèrent d'abord dans les mains des Suèves, ensuite dans celles des Frisons(1). Mon honorable confrère avait lu, dans ma dissertation de 1875, que tel commentateur les fait échouer sur le rivage méridional de la mer Baltique, tel autre sur les bords de l'Elbe, et que moi-même, ayant montré que ces deux opinions sont invraisemblables et peu en harmonie avec le texte de Tacite, je croyais devoir, avec plus de probabilité, placer leur naufrage vers l'embouchure de l'Escaut. C'était là pour M. Wauters une excellente occasion de faire du neuf, et sans preuves, sans raisonnement d'aucune sorte, il décide que les vaisseaux des Usipètes se sont *brisés sur la côte du Sund*. Il aurait pu dire, avec autant de vérité, sur les côtes de l'île de Fionie, ou sur celles de l'île de Laaland, ou de l'île de Falster, ou bien de l'île de Bornholm ; il n'y avait pas de raison de préférer *la côte du Sund*.

C'est là de la fantaisie, non de l'histoire.

Voyant que M. Wauters affirmait un fait de pure imagination comme si c'était un fait réel, je me suis donné la peine de démontrer, jusqu'à deux fois, l'invraisemblance ou plutôt l'impossibilité de ce qu'il appelle l'odyssée des Usipètes. Je croyais naïvement pouvoir amener notre érudit confrère à un autre avis, et voilà qu'il répond comme s'il n'avait pas compris la portée de mon argumentation : « *La fuite des Usipètes qui échappèrent aux Suèves*

(1) *Agr.*, 28.

du Danemark et abordèrent ensuite en Frise, où ils furent à leur tour faits prisonniers, ne me parait pas si impossible. Y a-t-il bien loin des côtes du Danemark à celles de la Hollande? C'est un calcul que j'abandonne à mes auditeurs et à mes lecteurs et pour lequel il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de la mer du Nord (1). » Voilà tout son raisonnement; voilà comme il esquive la discussion des arguments qui ont été opposés à son odysée des Usipètes. Pense-t-il donc faire oublier à ses lecteurs que les vaisseaux des Usipètes s'étaient *brisés sur la côte du Sund*, comme il dit lui-même, et que les fugitifs n'avaient aucun moyen de s'en procurer d'autres, comme je l'ai démontré? A-t-il réfléchi sur l'in vraisemblance ou plutôt l'impossibilité (que j'ai démontrée aussi) de ce très long voyage de l'Angleterre jusqu'au Sund, sur des bâtiments légers, sans vivres, sans eau, sans pilote? Et l'autre voyage des côtes du Sund jusqu'en Frise, n'a-t-on pas prouvé qu'il eût été aussi impossible que le premier? M. Wauters, au lieu de discuter tout cela, cherche à détourner l'attention sur autre chose en faisant cette question : *Y a-t-il bien loin des côtes du Danemark à celles de la Hollande?* Et il renvoie ses lecteurs à une carte!

Passons à une autre assertion faite à la légère. Dans son premier mémoire, M. Wauters affirme que la cohorte des Usipètes avait été *recrutée en deçà du Rhin dans les*

(1) *Bulletin cité*, p. 296. Que signifie cette proposition « où ils furent à leur tour faits prisonniers »? *A leur tour* ne peut avoir ici aucun sens.

deux provinces appelées *Germanie supérieure et Germanie inférieure*. On lui objecte que le petit peuple des Usipètes n'habitait pas ces deux provinces, qui s'étendaient de Bâle jusqu'à la mer, et on lui démontre aussi qu'il ne comprend pas le passage de Tacite : *Cohors Usiporum per Germanias conscripta*, qui signifie une cohorte d'Usipes levée en Germanie et non pas recrutée dans les Germanies (1). On lui apprend même que Tacite, dans les noms propres de pays, se sert fréquemment du pluriel pour le singulier et que c'est le cas ici. Sur tout cela, les meilleurs philologues sont d'accord, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Belgique.

M. Wauters se met au-dessus de tous les bons latinistes et persiste dans son erreur.

Ce dont toutefois il faut lui savoir gré, c'est qu'il ne procède plus par autorité, mais qu'il cherche à justifier sa manière de voir. Malheureusement pour lui, plus il raisonne, plus il s'écarte de la vérité. Voyez plutôt : *Des exemples*, dit-il (2), que M. Gantrelle cite en note, un du moins me paraît favorable à mon interprétation... L'historien latin ... dit qu'il (Galba) avait brillé par sa conduite militaire dans les Germanies (*militari laude apud Germanias floruit*). Il s'agit ici de la Germanie supérieure et de la Germanie inférieure.

Mais nullement, mon honorable confrère, il ne peut s'agir que de la Germanie trans-rhénane; si vous vouliez vous en convaincre, vous n'auriez qu'à consulter les autres historiens qui ont parlé de ce fait, Suétone, Plutarque,

(1) Nous reviendrons plus loin sur ce passage.

(2) *Bulletin cité*, p. 500.

Dio Cassius. Voici ce que vous pouvez lire dans Suétone : *Ob res ... in Germania gestas ornamenta triumphalia accepit* (Galba, ch. VIII); voici ce que dit Plutarque : λέγεται δὲ καὶ στρατεύματος ἐν Γερμανίᾳ καλῶς ἄρξαι (Galba, ch. III); Dio Cassius ajoute un fait précis : Γάβας ὁ Σουλπίκιος Χάπτους ἐκράτησε (l. 60, ch. VIII).

Il résulte de ces citations que Galba s'est distingué au delà du Rhin contre les Chattes, et non pas, comme le veut M. Wauters, dans les deux provinces romaines en deçà du fleuve, où il n'y avait pas de Chattes ni de guerre.

Je conclus de ce qui précède que M. Wauters continue de se tromper, et en fait de philologie et en fait d'histoire.

Je pourrais m'arrêter ici pour ce qui regarde le point d'histoire en question, mais mon adversaire entre dans des développements trop curieux pour que je veuille en priver mes lecteurs. Voici comment il s'exprime : « Dire que la cohorte des Usipètes avait été recrutée dans les Germanies romaines n'est pas dire que les Usipètes habitaient ces provinces. » Je me permets ici une observation préliminaire : *cohors conscripta* ne veut pas dire une cohorte *recrutée*, mais une cohorte levée; quand on *recrute* une cohorte, il faut qu'elle ait été levée auparavant, il faut qu'elle existe; or la cohorte des Usipètes n'existait pas. Je ne ferais pas cette petite critique si le mot mal traduit en français ne dénaturait pas le fait historique. J'appelle ensuite l'attention sur la manière dont M. Wauters fait recruter ou lever cette cohorte. Il veut nous faire admettre que les recruteurs ou enrôleurs, au lieu de former une cohorte dans le pays des Usipètes occupé par les troupes romaines, allaient se placer bien loin de là dans les deux provinces en deçà du Rhin et qu'ils invitaient les

Usipètes à passer le fleuve et à se rendre auprès d'eux, ou plutôt ils attendaient qu'ils voulussent venir sans invitation, car il les compare, comme personne n'aurait pu s'y attendre, aux *déserteurs belges* qui vont prendre du service en France. Ainsi, d'après M. Wauters, il y a au moins deux centres de recrutement, l'un dans la Germanie supérieure, située entre Bingen et Bâle, l'autre dans la Germanie inférieure qui s'étendait de Bingen à la mer, et les Usipètes, pour avoir le plaisir et l'honneur d'aller se battre, dans les pays lointains, au profit des Romains qu'ils détestaient cordialement comme oppresseurs, accouraient du pied du Taunus (1) dans ces deux endroits, après avoir, sans doute, reçu des sauf-conduits pour ne pas être arrêtés au *limes* romain de la rive droite du Rhin, *limes* que les barbares ne pouvaient pas franchir !

Rien de plus ingénieusement imaginé, on le voit, pour expliquer d'une manière détestable une phrase nullement obscure de Tacite.

M. Wauters ne s'en tient pas là. Pour prouver que la cohorte d'Usipètes a été recrutée ou levée en deçà du Rhin,

(1) Les Usipètes n'habitaient plus alors les bords de la Lippe. Les Romains avaient fait le vide sur la rive droite du Rhin et établi un *limes*, c'est-à-dire des retranchements avec des forts pour tenir les barbares éloignés du fleuve. Déjà du temps de Vespasien on trouve les Usipètes dans le voisinage de Mayence. Ils s'établirent sans doute à l'est des Mattiaques, avec lesquels ils furent réunis à l'empire ; car la domination romaine s'étendait vers ce temps de Mayence jusqu'au delà de Fulda à quatre-vingts *leugae* à l'intérieur du pays. L'année même où Domitien entreprit une expédition au delà du Rhin (85 après J.-C.), une cohorte d'Usipètes fut levée en Germanie et envoyée à Agricola en Bretagne (cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, vol. V).

où il n'y avait pas d'Usipètes, il fait une comparaison et dit : « *Les Belges qui ont combattu de notre temps dans les compagnies étrangères au service de France n'avaient pas été recrutés en Belgique, et il les appelle « de véritables déserteurs, des aventuriers, des épaves jetées sur un sol étranger (1). »* Il en conclut que « *la cohorte a pu être levée ou formée hors du territoire même des Usipètes* »!

Cette comparaison et cette conclusion doivent causer tant de surprise qu'il est inutile de s'y arrêter.

Disons, pour finir sérieusement, que ce ne fut certainement pas le plaisir de servir des maîtres étrangers qui engagea les Usipètes à se laisser enrôler, mais que ce fut sous la pression du vainqueur que la cohorte fut formée. Ce qui le prouve de reste, c'est que l'année même de son arrivée en Bretagne (83 après J.-C.), elle saisit la première occasion pour se révolter et s'enfuir. Cette occasion se présenta lorsque le général romain se fut éloigné avec toutes ses forces du côté de l'est pour combattre les Calédoniens, laissant les Usipètes à l'ouest, vers l'embouchure de la Clota, avec un centurion et des soldats romains chargés de leur apprendre la discipline, la manœuvre et les autres exercices militaires (2).

Autre fait concernant les Usipètes. M. Wauters dit qu'ils s'enfuirent de la Bretagne en *la contournant par le nord et non par le midi*. C'est là une assertion bien connue dont j'avais cité l'auteur, un commentateur moderne (Brotier); M. Wauters la répète, mais il ne l'appuie d'aucun texte ancien. En revanche, il cherche maintenant à en établir

(1) *Bulletin cité*, p. 500.

(2) *Agr.* 28.

la probabilité, en raisonnant un peu; c'est toujours cela de gagné. Il dit donc que les Romains étaient alors maîtres de la Bretagne jusqu'à la Clyde, et dominaient sur mer par leur flotte; qu'on ne peut pas supposer que les Usipètes essayèrent de s'enfuir en se dirigeant vers le midi, car ils auraient pu à chaque instant rencontrer des vaisseaux ennemis qui les auraient arrêtés. M. Wauters oublie que les Usipètes choisirent pour désertir le moment où Agricola se trouvait avec toutes ses forces de terre et de mer sur les côtes de l'est pour faire la conquête du pays des Calédoniens au nord du golfe de Bodotria; il se servait alors, dit Tacite, pour la première fois de sa flotte pour faire partie de ses forces; les vaisseaux accompagnaient la marche de l'armée et la guerre se poursuivait en même temps sur terre et sur mer (1); le reste du pays était assez dépourvu de troupes (2).

Je n'insiste pas, pour le moment, sur cette question, me proposant de discuter prochainement la source de l'opinion de Brotier et de montrer que la critique historique ne peut lui accorder aucune confiance.

Voici une autre assertion de M. Wauters qui peut contribuer à caractériser sa méthode historique. Mis en demeure de prouver que Néhalennia est une déesse *tréviriennne*, il trouve un seul argument à l'appui de son opinion; malheureusement pour lui, cet argument est d'une nullité complète. Le voici : « *Les Secundini, ces*

(1) *Classis ab Agricola primum assumpta in partem virium sequabatur egregia specie, cum simul terra simul mari bellum impelleretur, ac saepe eisdem castris pedes equesque et nauticus miles, etc. (Agr. 25.)*

(2) Agr. 52. V. L. von Urlichs, die Schlacht am Berge Grampius.

servents adorateurs de Néhalennia à Dombourg (île de Walcheren), ayant également élevé un monument magnifique près de Trèves, on peut apercevoir, entre ces deux points de la Belgique, des relations religieuses qui appuient mon opinion (que la déesse est tréviriennne). Au surplus, je la maintiens (1). Singulière manière de prouver sa thèse ! Il fait sans doute allusion à la colonne qui existe près d'Igel, non loin de Wasserbillig, à l'embouchure de la Sure dans la Moselle. Mais qu'est-ce que ce monument a de commun avec Néhalennia ? Absolument rien. C'est une colonne funéraire de la famille Secundinia, érigée par L. Secundinius Aventinus et L. Secundinius Securus. L'inscription et les bas-reliefs, bien conservés en partie, prouvent qu'il s'agit de tout autre chose que du culte de la divinité qui avait un petit temple à Dombourg. Mais il suffit à mon honorable confrère que des Secundinii, probablement marchands et industriels originaires du nord de l'Italie, aient habité les bords de la Moselle, et que, d'un autre côté, des marchands, appelés aussi Secundinii, aient érigé un petit autel à Dombourg en l'honneur de Néhalennia, déesse du commerce et de la navigation, — il suffit, dis-je, de cette coïncidence fortuite pour qu'il affirme que tous les Secundinii sont de *servents adorateurs* de la déesse et qu'il y a eu des *relations religieuses* entre Trèves et la Zélande. Ainsi, d'après lui, le nom propre d'un marchand, trouvé dans deux endroits différents de l'empire, quelle que soit la distance qui les sépare, est une preuve que le même culte existait dans ces endroits ! Si le nom de Secundinius a la vertu de lui faire faire cette merveilleuse conclusion, je lui ferai sans doute plaisir en disant qu'il

(1) *Bulletin cité*, p. 302.

aurait pu trouver encore un Secundinius près de Mayence, un autre près de Carlsruhe, un troisième près de Juliers et même une Secundinia près de la même ville, enfin un quatrième plus rapproché de Trèves que la colonne funéraire d'Igel.

Je conclus en disant que M. Wauters n'a pas fourni l'ombre d'une preuve pour nous faire admettre que Néhalennia est une divinité trévirienne.

Voici encore un exemple de la manière dont M. Wauters exerce la critique historique. J'avais dit que saint Ouen, dans la Vie de saint Éloi, parle des Suèves comme n'ayant pas encore de *sièges fixes* : *Multum in Flandris laboravit, Andoverpis pugnavit, multosque erroneos Suevos convertit* (1).

M. Wauters veut que le mot *erroneus* signifie *adonné à l'erreur*. Comment le démontre-t-il ? Après avoir dit que *le langage de saint Ouen est toujours entaché de mysticisme*, il nous apprend très longuement que les mots *sont détournés ici de leur sens propre*, que c'est le cas de *laborare*, de *pugnare*, et que *Suevos convertit* ne peut pas signifier « *il tourna et retourna les Suèves* (2). » Pourquoi apporter ici des notions de philologie aussi rudimentaires et aussi mal présentées ? « Ne traitez pas le public en écolier », dit Taine dans son *Essai* sur La Bruyère, « on est trop vieux, à trente ans, pour retourner au collège ».

Du reste, rien de tout cela ne prouve que le mot *erroneus* doive être pris dans un sens figuré. Nous laisserons

(1) Vita sancti Eligii II, 8.

(2) *Bulletin cité*, p. 299.

donc à ce mot sa signification propre ; c'est la seule, comme nous l'avons démontré, qui lui convienne.

Dernière observation. Mon honorable confrère nie qu'il se soit contredit dans son premier mémoire. Voici de quoi il s'agit : M. Wauters établit d'abord les Sugambres *dans des terres contiguës à la rive gauche du Rhin*, ensuite, quelques pages plus loin, il les place entre *la Meuse et l'Escaut*, c'est-à-dire *dans des terres contiguës à la rive gauche de la Meuse*. La contradiction n'est-elle pas assez évidente ? Il croit maintenant se tirer d'embarras par la singulière réponse que voici : « *On veut établir, dit-il, que la Toxandrie est loin du Rhin. Or, la Toxandrie s'étendait jusqu'à Grave, et Grave est à quelques lieues du Rhin. Il serait bon de regarder les cartes géographiques avant de me faire de pareilles objections* (1). » Comment M. Wauters peut-il croire qu'il échappe ainsi à la contradiction que je lui ai reprochée ? Au reste, je n'ai jamais voulu *établir* que la Toxandrie est loin du Rhin, mais j'ai reproché à M. Wauters de placer les Sugambres trop loin du Rhin après les avoir établis d'abord sur la rive même du fleuve. Quant au conseil qu'il donne de regarder les cartes géographiques, il est aussi étonnant que l'assertion que je viens de réfuter, puisqu'il sait ou devrait savoir que j'ai parlé d'après la carte dessinée par lui-même et jointe à sa dissertation. Est-il donc possible qu'il ait fait une carte inexacte ?

Concluons de tout ce qui précède que M. Wauters, dans les questions qu'il a soulevées, aurait dû se souvenir davantage des principes de la critique historique, ou, ce qui revient au même, de la méthode de la nouvelle école historique dont nous a parlé M. Piot.

(1) *Bulletin cité*, p. 298.

III.

Il ne faut pas changer, sans en avertir, ses premières assertions pour répondre à une critique.

Lorsqu'il répond à une critique, tout savant est tenu à une grande exactitude en citant ce qui a été critiqué. Une erreur sous ce rapport ferait trop facilement croire que c'est à tort qu'on l'a combattu. M. Wauters, c'est une justice à lui rendre, n'a qu'une seule fois, dans un cas important, substitué à une première assertion une autre toute différente. Je compte pour peu de chose quelques autres inexactitudes, ainsi qu'une contradiction qui ne peut nuire qu'à lui-même.

Voici les changements qu'il est nécessaire de faire ressortir. Il dit dans son dernier mémoire (1) : « *J'ai signalé l'arrivée possible de nos Suèves (c'est-à-dire les Suèves de la Flandre) à l'occasion de la grande invasion en 406, ensuite j'ai rappelé la mention de lètes Suèves dans la notice des dignités de l'empire. De ces deux circonstances l'une n'exclut pas l'autre, comme M. Gantrelle le dit. Les Suèves restés en Gaule (quelle partie de la Gaule?) après 406 peuvent très bien avoir été répartis en cantonnements (où place-t-il ces cantonnements?) par les empereurs et les*

(1) *Bulletin cité*, p. 503.

généraux romains (quels empereurs, quels généraux ?) ; ces deux hypothèses sont parfaitement conciliables.

On remarquera qu'on juxtapose ici et qu'on lie par la conjonction *et* deux propositions dont l'une n'exclut réellement pas l'autre. Le mémoire précédent contient tout autre chose. Citons (1) : « *Des Suèves, lors de la grande invasion dans la Gaule, se séparèrent du gros de leur nation et se dirigèrent vers les bords de la Lys et de l'Escaut, où ils se fixèrent* » (2). Ensuite (3) il appuie son opinion de ce fait qu'à l'époque où a été rédigée la *Notice des dignités de l'empire* il existait deux colonies militaires (4) composées de Suèves, l'une à Lisieux et à Coutances, l'autre près du Mans. N'est-il pas naturel de supposer, ajoute-t-il, que ces Suèves auront en partie émigré ... et échangé leurs établissements des bords de la Seine et de la Loire contre d'autres possessions voisines de la Lys ?

On voit que l'ancienne assertion diffère entièrement de la nouvelle.

J'ai démontré que les suppositions de l'ancienne sont arbitraires et s'excluent réciproquement. En effet, si s'est du Mans et de Coutances que les Suèves ont été transplantés en Flandre, ce n'est pas lors de la grande invasion de 406 qu'ils sont restés en ce pays. Mais puisque

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. IX, p. 174.

(2) Cette assertion est devenue une supposition depuis que je l'ai combattue.

(3) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. X, n° 7, p. 99.

(4) Il y en a trois.

M. Wauters n'admet pas ma critique, je dirai que non seulement j'avais bien caractérisé son raisonnement, mais que j'avais été très modéré dans mon appréciation. J'aurais été en droit de dire que son raisonnement est complètement faux, car, réduit à sa plus simple expression, il revient à dire ceci : comme il y a des colonies militaires de Suèves au sud de la Seine, il s'ensuit que des Suèves, lors de la grande invasion de 406, sont restés en Flandre et s'y sont fixés !

Le changement suivant est très malheureux. « *Si les Usipètes, dit-il, ont été accueillis par des Suèves avant de l'être par des Frisons..., c'est dans le nord de l'Allemagne et non dans la Zélande* » (1). Ainsi les Usipètes ont été *accueillis* par des Suèves dans le nord de l'Allemagne !! il avait pourtant dit auparavant qu'ils furent *combattus* et repoussés par les Suèves *sur la côte du Sund*. Est-ce la même chose, ou bien y a-t-il ici de nouveau une contradiction ? Si c'est la même chose, il devra soutenir, dans sa prochaine dissertation, que repousser et accueillir quelqu'un sont synonymes, et que le nord de l'Allemagne désigne assez clairement le détroit du Sund. Si quelqu'un veut peut-être dire que, dans le passage cité, il n'y a qu'un défaut de rédaction et un *lapsus calami*, il faudra toujours regretter que ce défaut et ce *lapsus calami* altèrent profondément la vérité historique.

Mon honorable confrère avait dit que *les Sugambres*

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XII, p. 505.

furent placés par Auguste entre la Meuse et l'Escaut, où on les connut sous la dénomination de *Toxandres*. Il dit maintenant que *Sicambre* est peut-être l'un des noms donnés jadis aux *Toxandres* (1). Sa seconde assertion, provoquée sans doute par ma critique, n'est pas plus exacte que la première. On remarquera le mot *peut-être*; est-ce que mon adversaire serait ébranlé dans sa conviction que les *Sugambres* ont été transplantés dans la *Toxandrie* au lieu de l'être au nord des *Ubiens* sur la rive même du Rhin?

Une dernière petite critique. Quand mon honorable confrère affirmait que *Néhalennia* est une déesse ménapienne et trévirienne plutôt que suéviqne, je ne l'ai pas combattu, mais simplement convié à nous donner les raisons de son opinion. Maintenant il soutient que la déesse est surtout ménapienne et trévirienne (2). Il avoue donc qu'elle est encore autre chose.

Quoi donc? Il ne le dit pas.

Rattachons à cela une observation d'une autre nature. Je pensais que ses grandes lectures pourraient jeter quelque lumière sur cette question à laquelle les savants donnent des solutions différentes, et je lui ai demandé, en termes polis, de bien vouloir l'approfondir. Il m'a répondu que *je ne lui épargne aucun brocard* (3). Comment peut-il qualifier de brocard l'expression de la confiance que je mets en son érudition? Est-ce qu'il lui répugne d'étudier le problème que je lui ai indiqué?

(1) *Bulletin cité*, p. 505.

(2) *Ibid.* p. 505.

(3) *Bulletin cité*, p. 501.

IV.

Épilogue.

M. Wauters donne, à la fin de sa dissertation, des conclusions dont la plupart ont été réfutées ou critiquées dans les rubriques précédentes. Voici à quoi je n'ai pas encore touché. « *Sans prétendre, dit-il, avoir été infail-
lible, je persiste dans ma manière de voir, et je conserve
mes inexactitudes, mes erreurs, mes suppositions impos-
sibles ou peu fondées, et mon argumentation nullement
concluante* (1). Mon honorable contradicteur peut, en toute
conscience, *conserver* tout cela, car tout cela est sa légitime
propriété, comme je crois l'avoir démontré, dans ma pre-
mière réponse, sans réplique possible ; et puisqu'il trouve
plaisir à *conserver* ce qui lui appartient, il pourra encore
y ajouter tout ce que j'ai signalé dans le présent travail.
Mais en disant qu'il *persiste dans sa manière de voir*, il se
fait illusion puisque, sur plusieurs points, j'ai démontré
qu'il fait tout le contraire.

Mon honorable confrère finit par quelques mots que je
regrette de devoir transcrire : « *Mais M. Gautrelle, dit-il,
se montre décidé à me combattre sur tous les points* (2);
c'est un plaisir comme un autre et je ne vois aucun incon-

(1) *Bulletin cité*, p. 502.

(2) Si je le combats sur tous les points, c'est que sur tous les points
il me paraît avoir tort.

vénient à le laisser se livrer à ce délassement (1). M. Wau-
ters, qu'on a vu tant de fois se tromper, a le malheur de
se tromper même ici où, au lieu de faire de la science, il se
livre à des personnalités. C'est lui qui a commencé la polé-
mique, et partant c'est lui qui apparemment y a trouvé ou
du moins a espéré y trouver *plaisir et délassement*. Quant
à moi, c'est avec un sentiment des plus pénibles que j'ai
relevé ses erreurs, son manque de méthode et son étrange
façon de discuter, mais pouvais-je reculer quand le soin de
ma défense, outre l'intérêt scientifique, me faisait un devoir
de lui répondre? Cette tâche désagréable accomplie, il me
reste à exprimer l'opinion qu'en présence de l'impatience,
pour ne pas dire de l'irritation, qui se fait jour dans les
lignes citées plus haut, il pourrait paraître sage de renoncer
à des discussions qui aboutissent à un tel résultat.

(1) *Bulletin cité*, p. 505.

